



**DECISION**

Décision : N° **53-2022**

Emetteur : **Service Enfance/Petite Enfance**

Objet : **Sortie pédagogique au P'tit Coin de Campagne pour l'accueil de loisirs Mespreuven.  
/Marché sans publicité ni mise en concurrence soumise aux dispositions de l'article R.2122-8 du Code de la commande Publique/2022-33**

Envoyé en préfecture le 04/07/2022

Reçu en préfecture le 04/07/2022

Affiché le 5 juillet 2022

**SLO**

ID : 059-215903659-20220629-532022D-AU

## LE MAIRE DE LA VILLE DE LOUVROIL

### EXPOSE :

**Vu** le Code des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23.

**Vu** la délibération n°052/06/2021 du Conseil Municipal en date du 22 Juin 2021 portant délégation du Conseil Municipal au maire au titre de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et plus particulièrement l'alinéa 4 « prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres, toute décision concernant leurs modifications ainsi que toute décision concernant la signature de conventions de groupements de commande entre la ville et d'autres collectivités, lorsque les crédits sont inscrits au budget ».

**Considérant** que la ville de Louvroil a souhaité confier la sortie pédagogique au P'tit Coin de Campagne située 113 les quatres bras 59680 COLLERET, par le biais d'un marché passé sans publicité ni mise en concurrence conformément à l'article R 2122-8 du Code de la Commande publique ;

**Considérant** l'offre de la sortie pédagogique au P'tit Coin de Campagne, il est donc proposé d'attribuer ce marché pour un montant de 320 € TTC.

**Considérant** que cette sortie est prévue pour 50 enfants de l'accueil de loisirs Mespreuven et se déroulera le 25/07/2022 au P'tit Coin de Campagne 113 les quatres bras 59680 COLLERET.

**Considérant** que cet achat fera l'objet d'un bon de commande.

### DECIDE :

- D'attribuer le présent marché pour effectuer la sortie pédagogique au P'tit Coin de Campagne située 113 les quatres bras 59680 COLLERET qui se déroulera le 25 juillet 2022 au P'tit Coin de Campagne située 113 les quatres bras 59680 COLLERET.

Le montant de la prestation correspondante est fixé à 320 € TTC.

- De signer les pièces administratives correspondantes.

### PRECISE :

- Que Monsieur Le Directeur Général des Services et le Comptable Public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

- Que la présente décision sera transmise à Madame la Sous-Préfète d'Avesnes sur Helpe au titre du contrôle de légalité.

Envoyé en préfecture le 04/07/2022

Reçu en préfecture le 04/07/2022

Affiché le

ID : 059-215903659-20220629-532022D-AU

- Que la présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de LILLE, dans un délai de deux mois suivant sa publication ou notification.

Fait à LOUVROIL, le 29 juin 2022

**Le Maire**  
**Giuseppe ASCONE**

